

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 mai 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 15/05/2025

Délibération N° D-2025-2205-01

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.

Monsieur JACOB André a donné pouvoir à Mme BAUER Liliane pour voter en son nom.

Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à RAPINAT Fabienne pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 1/37

Madame DIETRICH Isabelle.

Objet : Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) pour la période 2025 – 2028

Pour mettre en œuvre son 12^{ème} programme d'intervention sur la période 2025-2030, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse propose aux acteurs du territoire d'élaborer une stratégie d'action sous forme de contrat de territoire ; celui-ci permet d'acter des partenariats financiers s'inscrivant sur la durée, intégrant une approche globale de l'eau et de la biodiversité dans la politique locale.

Dans ce cadre et en partenariat avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a proposé à la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland d'élaborer un contrat global de territoire pour la période 2025 – 2028, décliné selon les objectifs suivants :

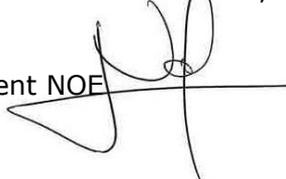
- améliorer la qualité des ressources en eau,
- reconquérir la biodiversité du territoire,
- atténuer et anticiper les effets du changement climatique,
- communiquer vers l'ensemble des publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **approuve** à l'unanimité le projet de contrat et **autorise** le Président à le signer.

Fait à Truchtersheim, le 26 mai 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

